«Tous en cœur pour nos centres-ville»

Conférence de valorisation du partenariat entre l'Etat et les agences d'urbanisme en PACA

EDITO



L'État et les agences d'urbanisme s'inscrivent dans un partenariat historique et stratégique au service d'une vision durable de développement et de solidarité entre les territoires. A ce titre, elles constituent un maillon essentiel dans la déclinaison sur le territoire régional des politiques publiques portées par le ministère de la Transition écologique et solidaire et par le ministère de la Cohésion des Territoires.

J'ai souhaité que la deuxième rencontre annuelle valorisant ce partenariat soit inscrite dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable dont le thème est consacré cette

année aux «villes et territoires de demain». Cette édition est l'occasion de réaffirmer l'intérêt de ce partenariat et la singularité des quatre agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur constituées en réseau dans le paysage de l'ingénierie publique territoriale.

A l'heure où les territoires et les usages connaissent des mutations profondes, il est essentiel de faire connaitre les approches novatrices que ces agences développent pour la revitalisation de nos centres-villes, dont l'enjeu est partagé au niveau national, régional et bien évidemment local.

A cet égard, le plan national « Action cœur de ville », initié par le gouvernement, a retenu 13 villes sur notre territoire régional. Celles-ci bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville et améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Dans ce dispositif piloté par le préfet de région, des agences d'urbanisme, de par le statut partenarial, leur expérience de travail en réseau, leur ancrage territorial et leurs compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire sont prêts à se mobiliser.

En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les agences facilitent la coopération et le dialogue entre les acteurs à l'échelle territoriale adaptée pour co-construire et mettre en œuvre des politiques publiques de l'habitat, de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique et énergétique. Outil commun aux collectivités et à l'Etat, elles ont également contribué, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional, à la production de travaux ayant valeur de documents de référence sur le thème des centres-ville.

La présente conférence vise à capitaliser des éléments de méthodes, des expériences à même de faire évoluer nos pratiques et façons d'intervenir sur ces lieux de vie et de mixités. J'espère qu'elle contribuera à faire en sorte que notre action coordonnée et ciblée aboutisse à des centres-villes forts, dynamiques et structurants, facteurs d'attractivité de notre belle région.



